



# Bulletin municipal

## n°574

## Mars 2026

### LAMPAUL-PLOUDALMÉZEAU

#### MEMENTO

**Médecin de garde :** ☎ 15    **Pompiers :** ☎ 18    **Gendarmerie :** ☎ 17    **Urgences :** ☎ 112

**Pharmacies de garde :** appeler le 32 37, du samedi 19h au lundi 9h, ainsi que les nuits de la semaine.

**Secours catholique :** ☎ 06.87.12.70.81 ou 06.78.50.69.18    **Secours populaire :** 02.98.44.80.43

**A.D.M.R de l'Iroise :** Espace Clos Nevez, route de Plouzané à Saint-Renan. ☎ : 02.98.32.60.04. Antenne de Ploudalmézeau ☎ : 02.98.48.06.90.

**Service Eau et Assainissement :** pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement, merci de prendre contact avec le service de la CCPI au 02.98.84.39.40.

**SNSM :** Bruno CHANTRY : 07.83.69.87.61 ou [president.portsall@snsn.org](mailto:president.portsall@snsn.org)    **Urgences Secours en mer :** ☎196

**Conciliateur de justice :** Mr Prietz. Permanence tous les jeudis après-midi sur rendez-vous à la mairie de Ploudalmézeau. ☎ 02.98.48.10.48.

**R.A.I.L EMPLOI-SERVICES :** Service aux particuliers et mise à disposition de personnel auprès des entreprises et collectivités. 102 Manoir de Kerdrioual 29290 LANRIOVARE. ☎ 02.98.48.01.68 et [contact@rail-emploi-services.fr](mailto:contact@rail-emploi-services.fr)

**F.N.A.T.H :** (Association des accidentés de la vie) Permanences juridiques en mairie de Ploudalmézeau tous les 3<sup>èmes</sup> mercredis du mois de 10 h à 12 h.

**Antenne CLIC à la CCPI :** Services à la personne pour les plus de 60 ans. Mme Patricia BOTTA MINGANT au 02.98.84.94.86.

#### **Service Social Maritime :**

Monsieur Jean-Baptiste DHERBECOURT, Assistant Social, pour le Service Sociale Maritime assure ses permanences auprès des marins du commerce et de la pêche à la mairie Annexe de PORTSALL, 5 Rue du Strejou 29830 PLOUDALMÉZEAU. Pour prendre rendez-vous, merci de téléphoner au 02.98.43.44.93 ou [brest@ssm-mer.fr](mailto:brest@ssm-mer.fr)

#### **Correspondants presse :**

Ouest-France : Maud LE CHAPELAIN, 06.25.45.75.00 [localier.maud@gmail.com](mailto:localier.maud@gmail.com)

Télégramme : Véronique FOLL, 07.61.38.73.97 [verofoll0301@gmail.com](mailto:verofoll0301@gmail.com)

#### **RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES – DIMANCHE 15 MARS 2026**

Inscrits : 719    Votants : 407    Blancs : 29    Nuls : 31    Suffrages exprimés : 347

**La liste menée par Mme Anne APPRIOUAL,  
« Lampaul, une commune qui vous ressemble et nous rassemble »**

Les membres du Conseil Municipal sont :

Mme Anne APPRIOUAL, Mr Jean-Luc ROUÉ, Mme Jeannine MARTY, Mr Daniel LÉNAFF, Mme Odile GIRARD, Mr Sébastien BELLEC, Mme Sandrine TOLMER, Mr Patrick THIEFFRY, Mme caroline CALVEZ, Mr Christophe BOUIC, Mme Véronique OMNES, Mr Jean-Yves KAISER, Mme Catherine LE BORGNE, Mr Maxime THOMAS, Mme Christelle BARACHET.

Suppléants : Mme Marine PRIGENT et Mr David MOREL.

#### **PIEGEAGE FRELONS ASIATIQUES**

Dans le cadre de la lutte contre le Frelon asiatique, Pays d'Iroise communauté a décidé de distribuer aux communes du territoire des grilles pour la fabrication de pièges à Frelon asiatique.

Il est rappelé que le piégeage ne doit être réalisé qu'au printemps en suivant les recommandations du plan national de lutte contre le Frelon asiatique : <https://frelonasiatique.bzh/piegeurs-referents/finistere/>

**Les pièges ne doivent être installés qu'entre mars et mai et impérativement enlevés au 31 mai mais aussi lorsqu'ils commencent à piéger des frelons communs et d'autres insectes et plus seulement des Frelons asiatique.**

Si vous êtes intéressés par le piégeage des frelons asiatiques, la commune peut organiser des ateliers pour apprendre à fabriquer les pièges avec notre référent Mr Bernard HÉLIES. Merci de prendre contact avec la mairie au 02.98.48.11.28 ou [mairie@lampaul-ploudalmezeau.bzh](mailto:mairie@lampaul-ploudalmezeau.bzh)

#### **RECRUTEMENT POUR LE CAMPING MUNICIPAL**

La commune de Lampaul-Ploudalmézeau va procéder au recrutement du personnel saisonnier, pour la saison estivale 2026. Les candidats doivent posséder des qualités d'organisation et relationnelles. La maîtrise de l'outil informatique et d'une langue étrangère est nécessaire. Le poste consiste à accueillir les estivants, gérer les emplacements en lien avec un élu référent, ainsi qu'à réaliser les tâches d'entretien des sanitaires.

Les candidatures manuscrites et motivées (+ CV) doivent être adressées à Mme Le Maire, Mairie, 1 route de la Plage, 29830 Lampaul-Ploudalmézeau **pour le 24 avril 2026.**

## DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE » : VACANCES D'AVRIL

La municipalité propose aux jeunes lampaulais le dispositif "argent de poche" ; il s'adresse aux jeunes lycéens de 16 et 17 ans qui, contre une gratification de 15 euros, s'engagent à servir la collectivité lors d'une demi-journée.

Les dossiers d'inscription et le règlement sont disponibles en mairie. Les jeunes intéressés doivent déposer leur dossier ainsi que toutes les pièces justificatives pour le 10 avril au plus tard.

La prochaine mission aura lieu **le mardi 21 et le jeudi 23 avril de 9h à 12h**. Pour tout renseignement : [mairie@lampaul-ploudalmezeau.bzh](mailto:mairie@lampaul-ploudalmezeau.bzh) ou la mairie au 02.98.48.11.28.



### MAIRIE / Horaires d'ouverture

Le lundi, jeudi et vendredi : De 9h à 12h30 et de 13h45 à 16h45. Le mercredi : De 9h à 12h30 et fermé l'après-midi. Fermeture : le mardi toute la journée.

### DISTRIBUTION DU BULLETIN MUNICIPAL

Vous pouvez recevoir le bulletin municipal par mail. Merci de nous communiquer votre adresse internet au 02.98.48.11.28 ou par mail : [mairie@lampaul-ploudalmezeau.bzh](mailto:mairie@lampaul-ploudalmezeau.bzh)

### QUALITE DES EAUX

Eau de consommation humaine : Prélèvement effectué le 26/01/2026 : eau d'alimentation conforme.

### MESSE

**Messe à Lampaul-Ploudalmézeau : le samedi 11 avril à 18h00.**

**Messe du jour de Pâques : dimanche 05 avril à 09h30 à Ploudalmézeau.**

### URBANISME

#### **AVIS favorable à une Déclaration préalable :**

- Mme ROUDAUT Marylin, 15 route de Kervizin, Isolation extérieure de la maison, le 05/02/2026.

- Mr CASTEL Guillaume, 4 route de Kervizin, Clôture, le 05 mars 2026.

- Mme LANDURÉ Claudine, 29 route de Saint Pabu, remplacement portail, le 05 mars 2026.

#### **AVIS favorable à un Permis de Construire :**

- Mr PERROT Christophe, Lotissement Entrée de Bourg, Maison d'habitation, le 12 mars 2026.

### ASSOCIATIONS LAMPAULAISES

#### **Club « Fleur de l'Âge »**

Voici le planning du mois d'avril :

- **Vendredi 3 avril** : Marche cantonale à Plouguin.

- **Mercredi 8 avril** : Dominos, belote, pétanque à Ploudalmézeau.

- **Mardi 14 avril** : Sortie de printemps, destination le Golfe du Morbihan, l'Île aux Moines.

- **Mercredi 15 avril** : Assemblée générale des adhérents Générations Mouvement du Finistère à Châteaulin.

- **Mardi 21 avril** : Dominos, pétanque à Lanrivour.

- **Mardi 28 avril** : Finale départementale de belote à Plabennec.

- **Jeudi 30 avril** : Dictée du secteur de Mouez ar Mor à Ploudalmézeau.

### RUGBY CLUB DE L'HERMINE

Le Rugby Club de l'Hermine recrute dans les toutes catégories des filles et des garçons qui souhaitent découvrir ce sport si vous avez entre 3 ans et 77 ans.

Afin de développer le rugby sur tous les territoires, le Fédération Française de Rugby offre les licences aux nouvelles personnes qui veulent se lancer à la découverte du ballon ovale et cela à partir du mercredi 1er avril 2026 dans toutes les catégories de l'Ecole de Rugby ainsi que le pôle jeunes (M16 et M19). Alors n'hésitez plus à venir ouvrir nos portes pour profiter de cette offre ainsi que de découvrir notre sympathique club familial. Pour toutes informations, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante : [rugbyclubhermine@gmail.com](mailto:rugbyclubhermine@gmail.com)".

### GRAIN DE SABLE

#### **Vacances de printemps du 11 avril au 2 mai : Regards sur les Algues.**

L'association « Grains de sable » propose en partenariat avec la Maison des Abers un ensemble d'animations sur les algues. Extrait des animations proposées :

- Une exposition "Regards sur les algues" à partir des dessins des livrets "Quand les algues se découvrent".

- **Samedi 11 avril** à 17h30 : Expo-causerie "Quand les algues se découvrent" avec Claude Colin et Olivier Manneville, de l'association Grains de sable.

- Samedi 11 avril à 17h30 Conférence sur les laminaires avec Martial Laurans, Ifremer.

- **Mardi 14 avril** à 18h30. Conférence sur les algues : "Les connaître, les cueillir et les cuisiner" avec Florence Créac'hcadec, herboriste et ethnobotaniste, Effet Flore.

**Des animations nature** : des soirées "Passeport pour les étoiles" animées par Claude Colin et Marie Laure Brunel : **mercredi 15 avril** à 20h30, **mardi 21 avril** à 20h30, **mardi 28 avril** à 20h30

Mais aussi : des pêches à pied-découvertes, des animations sur le plancton, des rencontres sur les oiseaux... Programme complets : Maison des Abers - Ti an Aberiou rue de Tاريع, 29830 Saint-Pabu 02.98.89.75.03 [contact@maisondesabers.fr](mailto:contact@maisondesabers.fr) - [www.maisondesabers.fr](http://www.maisondesabers.fr)

### INFORMATIONS LAMPAULAISES

#### **COUPURE D'ÉLECTRICITÉ :**

Une coupure de courant pour travaux est programmée le **mardi 07 avril** de 8h30 à 13h30. Les quartiers suivants sont concernés : Kerarvenoc, Kerrincuff, Pont Goel Yan, Keroignant, Kerarc halvez, Rocervo, Gorreminihy, Kerlosvezan, Route de Ploudalmezeau, Kergroas, Stréjou.

#### **RECENSEMENT NATIONAL**

Tous les jeunes français et françaises ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois suivants, à la mairie, munis de leur pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

#### **FRELON ASIATIQUE : CAMPAGNE DE DESTRUCTION**

Le signalement d'un nid de frelon asiatique est à faire auprès du référent local : M. Bernard HELIES. Modalités

sur [pays-iroise.bzh](http://pays-iroise.bzh) rubrique Environnement/Lutte contre le frelon asiatique

M. HELIES vous propose ses services pour la cueillette des essaims. Il peut également vous conseiller pour l'intervention sur les autres hyménoptères. Vous pouvez le contacter au : 02.98.48.05.22 ou au 06.63.37.48.05.

### **COURSE LA KER'RIBIN :**

Réservez votre **samedi 6 juin** pour une activité en famille !!! La Ker'Ribin est une **course en relais parents/enfants** sur les dunes de Ploudalmézeau et Lampaul-Ploudalmézeau. Les plus petits et les ados auront aussi leur course !!! Rdv à l'ancien camping de Tréompan dès 14h. Réservation sur Klikego.

## **COMMUNIQUÉS Pays d'Iroise Communauté**

### **Abonnez-vous à la lettre d'info Pays d'Iroise Communauté !**

En complément du mag Hirwazh, la Communauté de communes vous donne rendez-vous chaque mois dans votre boîte mail pour les actus du moment et des infos pratiques pour votre quotidien. Un bon plan à partager sans modération ! Abonnement sur [pays-iroise.bzh](http://pays-iroise.bzh).

Vous ne recevez pas le magazine Hirwazh ? Merci de le signaler à [communication@ccpi.bzh](mailto:communication@ccpi.bzh).

### **Déchets : « jour férié = bac collecté », du changement dans le calendrier de collecte !**

Fini (ou presque) le décalage de tournée pour cause de jour férié. **A compter du 8 mai, les bacs seront collectés les jours fériés** soit les vendredi 8 mai, jeudi 14 mai (Ascension), lundi 25 mai (Pentecôte), mardi 14 juillet et mercredi 11 novembre (Armistice). Trois exceptions à cette nouvelle règle : le 1er mai, Noël (25 décembre) et Jour de l'An (1er janvier). Cette évolution intervient dans un souci de simplification mais aussi d'aménagements souhaités par les agents de la collecte.

### **Déchets : ateliers « Tous au compost »**

**Jusqu'au 11/04**, participez aux animations autour du jardinage au naturel : ateliers broyage de déchets verts et paillage, « je commence mon potager et prépare la rotation des cultures » Programme complet sur [pays-iroise.bzh](http://pays-iroise.bzh), infos et inscriptions à [preventiondechets@ccpi.bzh](mailto:preventiondechets@ccpi.bzh) ou 02 98 32 37 83.

### **Déchets : propriétaire d'un bien en Pays d'Iroise, comment signaler un changement ?**

Vous êtes propriétaire d'un bien en Pays d'Iroise ? Pensez à signaler tout changement : déménagement, vente, acquisition ou nouvelle construction à [dechets@ccpi.bzh](mailto:dechets@ccpi.bzh). Retrouvez toutes vos démarches sur [pays-iroise.bzh](http://pays-iroise.bzh).

### **Déchets : collecte des textiles en déchèterie**

La collecte de textile reprend dans les déchèteries de Ploudalmézeau, Plourin, Plouarzel et Plougonvelin. Déposez dans des sacs fermés de 30L : vêtements propres et secs, chaussures liées par paire, qui seront portés à nouveau ou recyclés. Profitez de votre passage pour repartir avec des palettes, cagettes ou broyat selon la saison !

### **Habitat : permanence gratuite du CAUE**

Vous avez un projet de construction ? De réhabilitation ? De rénovation ? **Profitez des conseils d'un architecte du CAUE** (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) chaque 3e jeudi du mois à Pays d'Iroise Communauté ! Gratuit, sur rendez-vous au 02 98 84 28

**65. Prochaines permanences les 16/04 et 21/05.** Infos et dates 2026 sur [caue-finistere.fr](http://caue-finistere.fr).

### **Mobilité/santé : atelier « tous en selle »**

Atelier de remise en selle à vélo de 5 séances pour les personnes retraitées proposé par Pays d'Iroise Communauté. Les mardis du 28/04 au 26/05, 10h-11h30, (limité à 6 participants). Possibilité de prêt de vélo. Gratuit, sur inscription au 02 98 84 94 86.

### **Santé : consultations gratuites de tabacologie**

Vous souhaitez arrêter ou diminuer votre consommation de tabac ? Bénéficiez de consultations de tabacologie : - le 1<sup>er</sup> vendredi du mois au **Conquet**, salle des Renards, 9h-12h, et à **Ploudalmézeau**, salle Clés des champs (place au blé), 13h30-16h30. Prise de rendez-vous : 02 98 84 94 86 / [social@ccpi.bzh](mailto:social@ccpi.bzh) le dernier jeudi du mois à l'hôpital Le Jeune de **Saint Renan**. Prise de rendez-vous : 02 98 32 33 15. Infos sur [pays-iroise.bzh](http://pays-iroise.bzh) et soutien sur [tabac-info-service.fr](http://tabac-info-service.fr), groupes Facebook Les bretons #MoisSansTabac.

### **Familles d'enfants en situation de handicap, le PRH29 vous accompagne**

Le Pôle Ressources Handicap 29 (PRH29) accompagne les familles d'enfants en situation de handicap, en cours de diagnostic ou à besoins spécifiques dans leur recherche d'un lieu d'accueil individuel ou collectif. Ce dispositif n'agit pas sur le temps scolaire, le sport, ni sur des recherches de temps de garde à domicile... Infos au 07 61 84 91 33.

### **Maison de l'Emploi**

**09/04** : Atelier créateur 2h pour tout comprendre, sur la création ou reprise d'entreprise, animé par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, à 9h30, sur inscription.

**16/04** : Permanence ADIE, information et accompagnement sur la création d'entreprise. Sur RDV le matin, sans RDV l'après-midi. Toutes les offres d'emploi sur <https://www.facebook.com/EconomieEtEmploi.PaysIroiseCommunaute> et [pays-iroise.bzh](http://pays-iroise.bzh). Infos : [maison.emploi@ccpi.bzh](mailto:maison.emploi@ccpi.bzh) / 02 98 32 47 80.

### **Ecole de musique d'Iroise**

**01/04** : Concert - Audition piano, Plougonvelin, Espace Keraudy, 18h30

**13/04** : Stage Pop-rock, Ploudalmézeau, Arcadie, 10h-18h

**14/04** : Stage Ensemble de guitares, Ploudalmézeau, Arcadie, 10h30-16h

**13-14-15/04** : Stage Ensemble jazz, Saint Renan, Ecole de musique, 18h-21h.

Infos et inscriptions au 02 98 32 97 85.

### **Nautisme en Pays d'Iroise : ouverture des inscriptions aux stages de voile**

**Stage voile printemps** : dès 4 ans, du 20/04 au 24/04, Plougonvelin et Ploudalmézeau

**Stage voile été** : dès 4 ans, du 29/06 au 28/08, Ploudalmézeau, Plougonvelin, Plouarzel et Landunvez

**Formation moniteur voile** : du 13/04 au 24/04 à Ploudalmézeau. Infos et inscriptions sur [nautisme.pays-iroise.bzh](http://nautisme.pays-iroise.bzh) ou 02 98 32 37 80 / [npi@ccpi.bzh](mailto:npi@ccpi.bzh)

### **Annoncez vos animations de l'été !**

Annoncez gratuitement dans le Guide des animations de l'été en Iroise et sur plusieurs sites Internet vos animations (festivals, sorties, ateliers, expositions, spectacles, tournois...). Contactez l'Office de Tourisme

Iroise Bretagne qui vous transmettra un court questionnaire à compléter (date limite le 16/04) au 02 98 38 38 38 / 02 98 48 73 19 ou [tourisme@iroise-bretagne.bzh](mailto:tourisme@iroise-bretagne.bzh) - [christelle@iroise-bretagne.bzh](mailto:christelle@iroise-bretagne.bzh)

## INFORMATIONS DIVERSES

### COLLECTE DE DON DU SANG :

**Le lundi 04 mai de 8h30 à 13h et le mardi 05 mai de 8h15 à 12h45** à l'espace culturel de Saint Renan.

**Le vendredi 22 mai de 8h30 à 13h** à la salle polyvalente de Plouguin.

Merci de prendre rendez-vous sur : [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr) ou au 02.23.22.53.97.

### ALCOOL-ASSISTANCE / PLOUDALMEZEAU :

Prochaine réunion mensuelle, le **vendredi 10 Avril à 20h30**, Hall multifonctions à Ploudalmézeau. Thème : "Reprendre une vie normale". Réunion ouverte à tous. Renseignements : 06.83.26.51.91.

### ADMR DU PAYS D'IROISE :

L'association des bénévoles de l'ADMR du Pays d'Iroise organise une conférence animée par Francis JAOUEN. Monsieur Francis Jaouen, Docteur en sciences du langage, viendra nous parler des différentes étapes qu'un individu peut traverser à l'annonce d'une maladie, au ressenti de la douleur, aux nombreuses émotions générées. Il nous invite à partager, en images, l'expérience que vit une personne malade, son entourage, sa famille. Rendez-vous **le 31 mars à 14h** – salle Cyberia à Plourin. Cette conférence est gratuite et ouverte à tous.

### JOB DATING Printemps/été – AIDE A DOMICILE

L'ADMR du Pays d'Iroise, en partenariat avec la Maison de l'Emploi, propose une journée de recrutement pour les contrats d'été, **le jeudi 2 avril de 9h30 à 17h**, à la Maison de l'emploi Zone de Kerdrioual à LANRIVOARE.

Venez rencontrer l'équipe ressources humaines et vous informer sur les opportunités d'emploi.

Infos : [ptanguy@admr29pi.org](mailto:ptanguy@admr29pi.org) / [maison.emploi@ccpi.bzh](mailto:maison.emploi@ccpi.bzh)  
[www.admr-paysdiroise.fr](http://www.admr-paysdiroise.fr)

### LA PATTE EN FLEURS : LA FETE DES PLANTES SOLIDAIRE / LANDUNVEZ :

**Dimanche 26 avril**, de 14h à 17h, à la salle omnisports de Landunvez. Vente de magnifiques plantes (boutures, semis), tombola (plantes fournies par nos jardinerie et pépinières partenaires), buvette et vide-jardin. Réservation de la table à 3 € le mètre linéaire. Inscriptions : [lapatteenfleurs@gmail.com](mailto:lapatteenfleurs@gmail.com)

Tous les bénéficiaires soutiennent les chiens et chats pris en charge par l'association la Patte sur le Cœur BZH en Pays d'Iroise et des Abers. Entrée gratuite, venez nombreux !

### BÉNÉVOLES POUR LA MÉDIÉVALE DE KERANFLECH' / MILIZAC-GUIPRONVEL :

L'association les Compagnons de Keranflec'h prépare la Médiévale **les 25 et 26 juillet**. Cette année nous avons besoin d'au moins **140 bénévoles** pour assurer les différents postes. Venez nous rejoindre, même pour quelques heures via le sondage sur [www.domainedekeranflec'h.fr](http://www.domainedekeranflec'h.fr) ou contactez Emilie au 06.63.18.37.81.

### AMNESTY INTERNATIONAL :

MARCHER POUR LES DROITS HUMAINS / Amnesty International des Abers organise sa randonnée annuelle

**le dimanche 19 avril** à Lanildut. Départs de 9h à 15h de la salle Henri Queffelec, 16 place de l'Église à Lanildut. 3 circuits balisés de 5, 11, 15 km Prix d'inscription : 5 € ; gratuit pour – 12 ans. Buvette, Crêpes par l'asso Cousins du Monde. Animations locales. Stand et exposition Amnesty International, informations, signatures de pétitions en faveur des Droits Humains.

### FNATH / ACCIDENTÉS DE LA VIE :

Fusion des sections de Brest, Pays des Abers et Pays d'Iroise.

L'assemblée générale de la section locale de la fédération nationale accidentés de la vie (FNATH) s'est tenue le samedi 21 février 2026. Le président Gilbert Gourmelon a présenté le rapport moral et le bilan des activités 2025.

"Nos missions principales sont destinées à informer et orienter les salariés sur leurs droits (accident de travail, maladies professionnelles, handicap, invalidité, retraite, etc.) l'accompagnement social et juridique, la sensibilisation et la prévention autour d'ateliers, réunions publiques, interventions locales, etc.

Lors de l'assemblée, il a été décidé de fusionner les sections de Brest Métropole, du Pays des Abers et du Pays d'Iroise. Cette nouvelle section a été baptisée sous le nom de : FNATH Brest - Abers - Iroise.

Les permanences juridiques ont lieu 1 à 2 fois par semaine sur Brest. Prochaine permanence, **le 8 avril de 10h00 à 12h00 à l'espace racine Saint Renan**

Les permanences administratives sont sur rendez-vous, soit dans un lieu public ou à domicile. Tel 06 49 84 90 73  
Mail : [fnath29brestabersiroise@gmail.com](mailto:fnath29brestabersiroise@gmail.com)

## ANNONCES

- Assistante maternelle sur la commune, dispose d'une place à temps complet dès maintenant. N'hésitez pas à me contacter au 06.62.75.64.16.

- Le GAEC Au Bon Foin vous propose de la viande de bœuf ou de veau Angus, en colis ou à la pièce. Uniquement sur commande à Dominique 06.61.71.25.13 ou [aubonfoin@gmail.com](mailto:aubonfoin@gmail.com) / GAEC Au Bon Foin, Kergroas 29830 LAMPAUL-PLAUDALMÉZEAU.

- Habitant de Lampaul-Ploudalmézeau recherche pâture pour double poney sur Lampaul et alentours. Tél : 07.57.68.72.44.

- Je vous propose mes services de « Pet sitter » sur la commune de Lampaul-Ploudalmézeau. Je suis une jeune fille, dynamique, ponctuelle et qui aime les animaux. Je suis disponible les semaines paires. Contact : 06.70.08.54.81

- Chloé, 18 ans, titulaire du BAFA, vous propose ses services pour garder vos enfants de 2 à 11 ans, le week-end, les vacances scolaires, ou pour vos cérémonies. Tél : 06.61.86.44.27.

- Recherche maison en location sur Lampaul-Ploudalmézeau et alentours. Minimum 2 chambres, loyer maximum 850 €, avant fin 2026. Tél : 06.11.71.52.88.

- Jeune homme de 14 ans recherche à rendre des petits services tels que petits entretiens de jardin, promener des animaux ou tenir compagnie aux personnes âgées. Je suis sérieux, disponible les mercredis après-midi, les week-ends et pendant les vacances scolaires. Vous pouvez me contacter au 05.52.0192.38.

## Commune de LAMPAUL-LOUDALMEZEAU-FINISTERE

L'an deux mille vingt-six et le deux mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Anne APPRIOUAL, Maire.

**Présents** : Anne Apprioual, Brigitte Gallic, Daniel Lénaff, Jean-Luc Roué, Jeannine Marty, Sandrine Tolmer, Annie Priol, Caroline Calvez, Sandra Roudaut, Odile Girard.

**Excusé** : Sébastien Bellec qui a donné pouvoir à Daniel Lénaff. (M Bellec est arrivé à 19 h 42)

**Absente** : Armelle Kernéis

Mme Sandrine Tolmer a été nommée en qualité de secrétaire de séance.

**Procès-verbal de la séance du 15/12/2025** Le procès-verbal de la séance du 15/12/2025 est approuvé à l'unanimité.

### Budget Commune - Approbation des Comptes Financiers Uniques 2025 / COMMUNE / CAMPING / LOTISSEMENT

M Jean-Luc ROUE, Adjoint aux Finances, présente à l'Assemblée le compte financier unique 2025 du budget principal de la commune. Les résultats s'établissent comme suit :

	REALISATIONS		
	Section D'investissement	Section De fonctionnement	TOTAL
Dépenses de l'exercice	326 569.00 €	864 525.35 €	1 191 094.35 €
Recettes de l'exercice	334 731.85 €	983 789.06 €	1 318 520.91 €
→ <b>Résultat de l'exercice</b>	<b>8 162.85 €</b>	<b>119 263.71 €</b>	<b>127 426.56 €</b>
Résultat antérieur reporté	327 172.69 €	0.00 €	<b>327 172.69 €</b>
→ <b>Résultat de clôture</b>	<b>335 335.54 €</b>	<b>119 263.71 €</b>	<b>454 599.25 €</b>

M Jean-Luc ROUE, Adjoint aux Finances, présente à l'Assemblée le compte financier unique 2025 du budget annexe camping de la commune. Les résultats s'établissent comme suit :

	REALISATIONS		
	Section D'investissement	Section De fonctionnement	TOTAL
Dépenses de l'exercice	4 608.09 €	47 866.21 €	52 474.30 €
Recettes de l'exercice	18 312.50 €	100 582.70 €	118 895.20 €
→ <b>Résultat de l'exercice</b>	<b>13 704.41 €</b>	<b>52 716.49 €</b>	<b>66 420.90 €</b>
Résultat antérieur reporté	<b>10 176.25 €</b>	0.0 €	<b>10 176.25 €</b>
→ <b>Résultat de clôture</b>	<b>23 880.66 €</b>	<b>52 716.49 €</b>	<b>76 597.15 €</b>

M Jean-Luc ROUE, Adjoint aux Finances, présente à l'Assemblée le compte financier unique 2025 du budget annexe Lotissement de Pen Ar Guéar II, de la commune. Les résultats s'établissent comme suit :

	REALISATIONS		
	Section D'investissement	Section De fonctionnement	TOTAL
Dépenses de l'exercice	33 253.40 €	24 180.51 €	57 433.91€
Recettes de l'exercice	0.00 €	161 800.00 €	161 800.00 €
→ <b>Résultat de l'exercice</b>	<b>- 33 253.40 €</b>	<b>137 619.89 €</b>	<b>104 366.49 €</b>
Résultat antérieur reporté	<b>200 000.00 €</b>	<b>-17 934.15 €</b>	<b>182 065.85 €</b>
→ <b>Résultat de clôture</b>	<b>166 746.60 €</b>	<b>119 685.74 €</b>	<b>286 432.34 €</b>

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire quitte la salle et confie la présidence à Madame Brigitte GALLIC, première Adjointe, pour la mise au vote des comptes financiers uniques 2025.

Entendu la présentation des comptes financiers uniques 2025,

Le conseil municipal,

- **approuve** les comptes financiers uniques 2025 des budgets de la commune, du camping et du lotissement tels que présentés,
- **autorise** Madame le Maire à effectuer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**OBJET : Budget principal COMMUNE : Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (Dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent).**

*Le conseil municipal, par un vote à main levée, à l'unanimité, adopte la proposition d'inscrire les crédits suivants en section d'investissement avant le vote du BP 2026.*

Article	Libellé nature	
<b>CHAPITRE 204</b>		
2041582	Subv autres groupem. Bâtiments et installations (alimentation 2 lots entrée de bourg)	10 000 €
<b>CHAPITRE 21</b>		
2118	Autres terrains (préemption propriété rte du carpont )	31 000 €
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 000 €
2188	Autres immobilisations corporelles	3 000 €
<b>CHAPITRE 23</b>		
2316	Restauration des biens historiques et culturels (enclos paroissial)	20 000 €
<b>Total</b>	<b>(inférieur au plafond autorisé de 270 838 €)</b>	<b>67 000 €</b>

**OBJET : Budget annexe CAMPING : délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (Dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)**

*Le conseil municipal, par un vote à main levée, à l'unanimité, adopte la proposition d'inscrire les crédits suivants en section d'investissement avant le vote du BP Camping 2026.*

Article	Libellé nature	
<b>CHAPITRE 21</b>		
2128	Autres agencements et aménagements	3 000 €
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	2 000 €
<b>Total</b>	<b>(Inférieur au plafond autorisé de 6 570 €)</b>	<b>5 000 €</b>

**Objet : SDEF : Alimentation réseaux basse tension, éclairage public et télécom – 2 lots communaux en entrée de Bourg**

Madame le Maire présente au conseil municipal le projet suivant : Alimentation réseaux basse tension, éclairage public et télécom - Lotissement communal Entrée de Bourg (2 lots).

L'estimation des dépenses se monte à :

- ELECTRIFICATION Extension public .....	10 000,00 € HT
- ECLAIRAGE PUBLIC Pose de fourreau .....	700,00 € HT
- COMMUNICATION ELECTRONIQUE Extension (lotissement / Zone activité) .....	4 250,00 € HT
Soit un total de .....	14 950,00 € HT

Selon le règlement financier voté par délibération du SDEF le 20 octobre 2023, le financement s'établit comme suit :

⇒ Financement du SDEF : .....	7 000,00 €
⇒ Financement de la commune :	
- ELECTRIFICATION Extension public .....	3 000,00 €
- ECLAIRAGE PUBLIC Pose de fourreau .....	700,00 €
- COMMUNICATION ELECTRONIQUE Extension (lotissement / Zone activité) .....	(TTC) 5 100,00 €
Soit un total de .....	8 800,00 €

Conformément au règlement financier voté par délibération du SDEF le 20 octobre 2023, le montant de la participation de la commune aux travaux de génie civil sur le lotissement et/ou d'infrastructure Télécom est calculé sur la base de 100% du montant TTC des travaux et s'élève à 5 100,00 € TTC.

Les travaux de génie civil sur le lotissement et/ou d'infrastructure Télécom sont réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la commune et non du SDEF, il y a lieu de réaliser une convention de maîtrise d'ouvrage unique afin de permettre l'intervention du SDEF sur la globalité de l'opération de desserte des réseaux du lotissement.

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,***

- ◆ accepte le projet de réalisation des travaux : Alimentation réseaux basse tension, éclairage public et télécom - Lotissement communal Entrée de Bourg (2 lots).
- ◆ accepte le plan de financement proposé par Madame le Maire et le versement de la participation communale estimée à 8 800,00 €
- ◆ autorise le Maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage conclue avec le SDEF pour la réalisation de ces travaux et ses éventuels avenants.

**OBJET : Rénovation et réhabilitation d'un bâtiment communal Foyer Rural : demande de subvention à la Région au titre du dispositif « Bien vivre partout en Bretagne 2023-2025 »**

Le Conseil Régional a voté un dispositif de soutien aux territoires intitulé « Bien vivre partout en Bretagne » bâti avec chacun des EPCI de Bretagne pour la période 2023-2025. Il soutient les projets locaux en faveur des transitions, de l'Habitat et des services à la population.

C'est à ce titre que le projet de rénovation énergétique du Foyer Rural – gites d'étape rando-cyclistes a été inscrit, en 2024, dans la convention « Bien vivre partout en Bretagne 2023-2025 » du Pays d'Iroise Communauté.

Mme le Maire rappelle que l'opération porte sur la rénovation intégrale du bâtiment. Datant des années 1900, il a fait l'objet d'une première rénovation en 1981, suivie d'une extension par ajout d'une salle communale en 2001.

***La commune a décidé,***

1. d'entreprendre des travaux d'amélioration énergétiques du foyer rural :

- pour réduire ses consommations d'énergie (recours à une ITE sur l'ensemble de ses façades et de leur soubassement, renforcement de l'isolation dans les rampants, remplacement de l'ensemble des menuiseries en applique extérieure, VMC à double et simple flux, émetteurs rayonnants à inertie, doublage en chaux-chanvre en face intérieure...)

2. de faire évoluer l'hébergement touristique en gite d'étape, en raison de la demande croissante et de son positionnement stratégique (fréquentation des randonneurs et cyclotouristes liée au déploiement du GR34 et de la V45 toute proche) :

- améliorer la qualité de l'hébergement touristique en restructurant et en rénovant les chambres, en créant des espaces communs (accueil, salon-cuisine, espaces détente), en édifiant une extension de plain-pied pour abriter une chambre et des sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite et en ajoutant un auvent pour abriter la nouvelle entrée de l'espace d'accueil en pignon Sud-Est, face au parking, dont la visibilité depuis la route de Ploudalmézeau sera renforcée.

Le montant total du marché de travaux s'élève à : 780 778.71 € HT.

Madame le Maire propose à l'assemblée de solliciter une subvention auprès de la Région, pour cette opération.

***Après en avoir délibéré, le conseil municipal par un vote à main levée et à l'unanimité,***

- approuve cette proposition et autorise Mme le Maire à solliciter, une subvention auprès de la Région au titre du Dispositif 2023-2025 « Vivre partout en Bretagne » pour la rénovation et réhabilitation du bâtiment communal Foyer Rural.

**OBJET : Rénovation et réhabilitation d'un bâtiment communal Foyer Rural : demande de subvention à la Région : AML « développer une offre d'hébergements touristiques à la nuitée à destination des itinérants ».**

Madame le Maire rappelle que l'opération de travaux porte sur la rénovation énergétique du bâtiment Foyer Rural mais également sur son réaménagement intérieur.

Le projet s'inscrit dans une ambition d'offre de logement et d'amélioration de l'habitat. Il vise à faire évoluer l'hébergement touristique à la nuitée à destination des itinérants, (fréquentation croissante des randonneurs et cyclotouristes liée au déploiement du GR34 et de la V45 toute proche).

L'objectif consiste à améliorer la qualité de l'hébergement touristique en restructurant et en rénovant les chambres, en créant des espaces communs (accueil, salon-cuisine, espaces détente), en édifiant une extension de plain-pied pour abriter une chambre et des sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite et en ajoutant un auvent pour abriter la nouvelle entrée de l'espace d'accueil en pignon Sud-Est, face au parking, dont la visibilité depuis la route de Ploudalmézeau sera renforcée.

Ce projet peut s'inscrire dans l'AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) « développer une offre d'hébergements touristiques à la nuitée à destination des itinérants » porté par le GIP Brest Terres Océanes et peut faire l'objet d'une subvention auprès de la Région Bretagne.

- Pour cela, il convient de respecter les critères liés aux orientations données par la Région pour le développement touristique.
- Deux grands axes : l'identité et les transitions. Encourager l'innovation tout en préservant les ressources naturelles et culturelles. Une des actions des feuilles de route « itinérance douce »
- Obligatoire : s'appuyer sur l'étude d'un designer, répondant au cahier des charges déterminé dans le cadre de l'AMI (Designer retenu : AMIL Design
- 
- de Portsall-Ploudalmézeau : Coût de sa prestation : 3000 € TTC).
- Subvention de la Région espérée : 36 000 €

Madame le Maire propose à l'assemblée de solliciter cette subvention auprès de la Région.

***Après en avoir délibéré, le conseil municipal par un vote à main levée et à l'unanimité,***

- approuve cette proposition et autorise Mme le Maire à solliciter, une subvention auprès de la Région au titre de l'AMI « développer une offre d'hébergements touristiques à la nuitée à destination des itinérants » pour le projet de réhabilitation et rénovation du bâtiment Foyer Rural.

**OBJET : Opération de travaux : jardin du presbytère : travaux sur le mur d'enceinte**

Mme le Maire rappelle à l'assemblée que, par délibération n° 2024-08-03, en date du 16 décembre 2024, la commune a fait l'acquisition du jardin du presbytère.

Elle rappelle que ce jardin, clos de mur, se situe derrière l'église Saint Pol Aurélien, inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques, pour son remarquable clocher-porche datant du XVII<sup>e</sup> siècle.

Elle explique que, pour la vente du presbytère (bâti) par l'association Diocésaine de Quimper au profit d'un acquéreur privé et de la vente du jardin au profit de la commune, une division de la parcelle non bâtie a été nécessaire.

Vu la configuration du jardin, un nouvel accès doit être réalisé. L'ouverture du mur de l'enclos et la pose d'un portail sont à l'étude.

Mme le Maire présente le devis des travaux sollicité auprès de l'entreprise Salaün Bâtiment de Milizac.

Les travaux de maçonnerie comprennent :

- L'ouverture du mur sur une longueur de 4 mètres
- La réfection à l'identique de la partie du mur écroulé (Longueur : 7 m ; hauteur : 3 m)
- La reprise des dessus de murs
- L'arase du mur face à l'église à 1.40 m
- La fondation pour le portail

Le montant du devis s'élève à 55 667.70 € HT.

Mme le Maire sollicite l'avis de l'assemblée. Elle précise que cette opération ne pourra être engagée qu'après la validation et l'avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France.

***Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par un vote à main levée, à l'unanimité,***

- émet un avis favorable sur cette opération de travaux.
- autorise Mme le Maire à signer le devis de l'entreprise Salaün Bâtiment d'un montant de 55 667.70 € HT après l'obtention de l'avis favorable de l'ABF sur le projet.

**OBJET : Recrutement : création d'un emploi permanent Responsable Administratif – futur(e) Secrétaire Général(e) de Mairie**

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services. En cas de réorganisation des services, la décision est soumise à l'avis préalable du CST.

Considérant la nécessité de créer un emploi permanent compte tenu de la demande de la Secrétaire Générale de Mairie de faire valoir ses droits à la retraite,

**➤ Le Maire propose à l'assemblée :**

**Vu** le Code général de la fonction publique,

**Vu** le décret n°88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

**Considérant** le départ à la retraite de l'agent occupant le poste de Secrétaire Général de Mairie,

Le Maire propose la création d'un emploi permanent de Responsable Administratif – futur(e) Secrétaire Général(e) de Mairie (F/H) à temps complet, à compter du **1<sup>er</sup> avril 2026**.

Ce poste aura vocation à être supprimé après le départ à la retraite de la secrétaire générale de mairie au 01/10/2026, après avis du CST.

**➤ Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité,**

- d'adopter la proposition du Maire.